

**M. le Président:** Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole a expiré.

**Des voix:** Laissez-le poursuivre.

**M. le Président:** Il peut poursuivre.

**M. Knowles:** Je voudrais simplement signaler que le présent gouvernement a été élu le 18 février 1980 et que les résultats des élections ont été publiés dans la *Gazette du Canada* le 10 mars 1980. Ainsi, il est convenu qu'il doit dissoudre la Chambre au plus tard le 10 mars 1985, et il pourra alors tenir des élections deux mois plus tard, à savoir en mai 1985.

Je n'essaie pas de prédire la date des élections. Je demande simplement aux journaux et à ceux qui s'intéressent à cette question de comprendre exactement le Règlement à ce sujet. Je voudrais, enfin, vous demander, monsieur le Président, si vous voudriez peut-être vous risquer à prédire cette date; je me demande si vous tomberiez juste.

\* \* \*

### LES ÉDIFICES DU PARLEMENT

LA SOMME CONSACRÉE À LA CONSTRUCTION D'ABRIS AUX ENTRÉES RÉSERVÉES AUX PRÉSIDENTS

**M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine):** Monsieur le Président, il est tout à fait inconcevable et scandaleux que le gouvernement ait l'audace, d'une part, de dépenser \$275,000 pour construire des surplombs destinés à protéger les présidents des deux Chambres contre les intempéries, alors qu'il laisse d'autre part, des millions de chômeurs et de pauvres faire face à la cherté de la vie, au manque d'emplois et de création d'emplois—écoutez-vous, John et à la dure réalité, à savoir que le présent est sombre et que l'avenir, si le gouvernement libéral égoïste conserve le pouvoir, n'offre aucune promesse.

Au nom des pauvres et des chômeurs du Canada, je condamne ce gouvernement insensé et insultant qui se lance dans de folles dépenses, alors que cet argent pourrait être utilisé de bien des façons pour aider ceux qui n'ont pas les moyens de se nourrir ou de se payer l'essentiel et qui n'ont pas, chose certaine, les moyens de munir leurs abris de surplombs au coût de \$275,000. Les priorités du gouvernement sont, c'est évident, à repenser et tout à fait écœurantes et insultantes pour tous les Canadiens.

\* \* \*

● (1410)

### LE CHEF DE L'OPPOSITION

**M. Denis Ethier (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, quand le ministre des Finances (M. Lalonde) a annoncé la date où il allait présenter son budget, le chef de l'opposition (M. Mulroney), député provisoire de Central Nova, a immédiatement jeté les hauts cris. Il a même accusé le gouvernement de mesquinerie pour vouloir présenter son budget au moment où le chef de l'opposition comptait se trouver en Europe.

Par grandeur d'âme, le député de Central Nova allait donc annuler son voyage en Europe, car le budget et l'économie du

### Article 21 du Règlement

Canada étant son principal souci, le débat sur le budget et l'économie devenait une priorité absolue. Effectivement, l'exposé budgétaire a eu lieu le mercredi 15 février et, depuis, le chef de l'opposition ne s'est pas montré à la Chambre. Est-ce à dire qu'il a modifié l'ordre de ses priorités?

\* \* \*

### LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

L'ÉLABORATION DE LOGICIELS

**M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud):** Monsieur le Président, dès sa naissance, le secteur canadien du logiciel est menacé d'extinction et nous venons d'avoir par deux fois la preuve que le cabinet n'a pas la moindre idée de la situation.

Tout d'abord, le budget de la semaine dernière nous l'a révélé par défaut. En effet, le ministre des Finances (M. Lalonde) n'a pas cru bon de modifier la loi de l'impôt sur le revenu au chapitre des définitions, de manière que le secteur du logiciel puisse profiter des avantages consentis à la recherche et au développement, malgré les recommandations d'un document de travail et du groupe de travail formé à la suite du budget précédent.

Ensuite, il y a le fait très important que le gouvernement japonais est actuellement saisi d'une proposition visant à breveter obligatoirement une société japonaise pour toute innovation émanant de l'étranger dans le domaine du logiciel. Cette mesure risque d'anéantir toute possibilité pour le Canada de mettre en marché un monde de produits uniques, non seulement au Japon mais partout ailleurs. Telidon est l'exemple parfait d'une innovation canadienne mise en péril par ce projet de loi.

Lorsque mon collègue de Cariboo-Chilcotin a soulevé cette question à la Chambre il y a quelques jours, le ministre d'État aux Sciences et à la Technologie (M. Johnston) a semblé tomber des nues, malgré les nombreux articles publiés à ce sujet dans la presse populaire, entre autres *Business Week*, *The Economist* et *The New York Times*. Divers pays dont les États-Unis ont dépêché au Japon des délégations composées de personnalités importantes afin qu'elles interviennent à propos de ce grave problème, mais notre gouvernement est resté muet. Je sais...

**M. le Président:** Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé.

\* \* \*

### L'EMPLOI

L'ABSENCE DE PROJETS À L'INTENTION DES ÉTUDIANTS

**M. Bod Ogle (Saskatoon-Est):** Récemment, une association torontoise sans but lucratif du nom de «Bridging the Gap» a publié sur papier glacé une brochure intitulée «*Jobs Canada*» qu'elle a distribuée à 2.5 millions de Canadiens. Même si elle se défend de toute attache gouvernementale, elle a néanmoins inséré dans sa brochure la photographie du ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Roberts); d'autre part, le gouvernement a manifestement des projets concernant les chômeurs.